

APPEL À CANDIDATURES « DE LA VILLE MODERNE À LA VILLE EN TRANSITION »

CONCEPTION D'UNE SCÉNOGRAPHIE

Dans le cadre d'une exposition temporaire.

SITE LE CORBUSIER/FIRMINY - SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Programmation 2024_2025

Situé à quelques kilomètres de Saint-Étienne, le Site Le Corbusier de Firminy lance un appel à candidatures en vue de la conception et la réalisation d'une scénographie immersive dans l'église Saint-Pierre au sein d'une exposition temporaire consacrée à « la ville durable, en transition ». Il est ouvert aux professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, de la scénographie et du design souhaitant travailler en collaboration autour de ce projet d'exposition.

1. PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON POSITIONNEMENT

/ Le Site Le Corbusier, un monde sensible ouvert à tous

Le Site Le Corbusier de Firminy est un ensemble architectural unique situé au cœur d'un quartier moderne construit après-guerre. Une utopie réalisée, à laquelle Le Corbusier a participé en y concevant pas moins de quatre bâtiments : la Maison de la Culture, l'Unité d'Habitation, le Stade, l'église. Cet ensemble forme le « centre de re-création du corps et de l'esprit ».

Site de référence de l'architecture du XX^e siècle, le Site Le Corbusier fait partie des Itinéraires Culturels européens depuis 2020, des Sites Touristiques Emblématiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2018 et de la série des 17 sites reconnus par l'Unesco depuis 2016 au titre de l'œuvre de Le Corbusier¹.

Désireux de s'ouvrir au plus grand nombre, le Site Le Corbusier développe une programmation s'appuyant sur un positionnement où la dimension du sensible est la clé de la découverte et d'accès à l'architecture et à l'urbanisme².

« La construction, c'est pour faire tenir. L'architecture, c'est pour émouvoir. » Le Corbusier

¹ La Maison de la Culture est reconnue Patrimoine Mondial UNESCO.

² Le dossier de positionnement du site pourra être transmis aux candidats qui le souhaitent.

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

/ Les objectifs du Site

- Développer des expositions temporaires traitant la question du vivre ensemble au travers du prisme de l'architecture et de l'urbanisme,
- Mettre en place une programmation qui s'adresse à un public large de non-avertis autant qu'à des spécialistes du design et de l'architecture,
- Proposer une expérience unique de l'architecture et de l'urbanisme à travers une découverte sensible et accessible à tous.

/ Les enjeux du programme d'expositions temporaires

Dans le cadre de sa programmation, le Site Le Corbusier se positionne comme un laboratoire créatif et expérientiel questionnant la dimension du « vivre ensemble » au travers des modes de vie actuels et de leurs interprétations architecturales et urbaines dans l'espace public et privé. Il s'attache à accompagner les pratiques soucieuses de ces problématiques et souhaite leur proposer des espaces d'expression à travers la création d'expositions temporaires.

2. L'EXPOSITION TEMPORAIRE 2024

/ Commissariat

Géraldine Dabrigéon, Directrice-Conservatrice du Site Le Corbusier
Louise Pédel, Chargée des expositions

/ Lieu de l'exposition

L'exposition temporaire prendra place au rez-de-chaussée de l'église Saint-Pierre conçue par Le Corbusier et José Oubrière, d'une surface de 1 300 m² au total (cf plans en annexe). La particularité des lieux nécessite une appropriation forte pour pouvoir les sublimer. La scénographie réalisée devra s'intégrer totalement dans l'esprit et le respect du lieu tout en tenant compte des contraintes d'un bâtiment classé Monument Historique.

/ Le contexte de l'exposition « De la ville moderne à la ville durable »

Durant les Trente Glorieuses, les pouvoirs publics ont dû répondre aux nouveaux enjeux d'une société en reconstruction. Expansion économique, exode rural et essor démographique ont conduit à une urbanisation intensive. L'insalubrité des logements des classes ouvrières a contraint les municipalités à la création de nouveaux quartiers répondant aux théories hygiénistes et fonctionnalistes de l'époque.

La création du quartier de « Firminy-vert » s'inscrit pleinement dans ce contexte d'après-guerre. Né par la volonté du Maire Eugène Claudius-Petit, ancien Ministre de la

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

Reconstruction et de l'Urbanisme (1948-1953), ce quartier à vocation sociale est réalisé entre 1957 et 1961 sur les principes de la Charte d'Athènes. Une équipe d'architectes et d'urbanistes issus du Mouvement moderne propose un projet novateur autour d'immeubles collectifs. Les logements sont composés d'un séjour, d'une cuisine, de plusieurs chambres, de toilettes et d'une salle de bain. C'est une véritable rupture avec l'habitat ouvrier traditionnel, « une cité hygiéniste, moderne et verte » au service d'un projet politique et d'une société en mutation. C'est une utopie au service de la mixité sociale, prenant forme dans un cadre architectural moderne. Une attention particulière est portée au cadre de vie et à son environnement avec une implantation favorable à la préservation des sols et de la biodiversité, conforté par des aménagements paysagers renforçant sa qualité naturelle.

Ce projet des années 50 révèle aujourd'hui son potentiel caractère durable à la lecture des nouveaux défis sociaux et environnementaux. Les principes de conception et de réalisation qui le caractérisent peuvent être aujourd'hui réinterrogés afin de tenter de répondre à la question de la ville durable et égalitaire.

Ville verte, ville compacte, ville durable ou en transition sont aujourd'hui les modèles urbains qui nourrissent l'imaginaire sur la ville de demain et qui animent les architectes, urbanistes ou sociologues s'interrogeant sur un modèle urbain idéal. Même si ce modèle ne peut être complètement pérenne du fait des évolutions constantes des besoins et des modes de vies, il apparaît néanmoins nécessaire de tenter d'en définir un qui réponde au mieux, aux besoins et aux enjeux à venir.

Cette ville dite « durable » et égalitaire mobilise aujourd'hui de multiples intérêts révélant la nécessité de la considérer dans sa globalité à la fois comme lieu de vie, comme un écosystème à part entière et comme maillon dans une économie globale. Les enjeux de son développement sont nombreux : la lutte contre l'étalement urbain et les inégalités, la surconsommation des terres agricoles et l'artificialisation des sols, la prévention des risques naturels, la maîtrise énergétique, la conception d'habitat écologique, la réhabilitation de l'existant, la mobilité décarbonée, la valorisation des déchets, l'équité à l'accès au logement, aux services et aux transports, l'implication habitante, adaptation aux changement climatique, nouvelles attentes sociologiques...

Le temps de la ville est un temps long, sa construction et son évolution s'articulent sur plusieurs décennies. La ville de demain est déjà là, tout en assumant l'héritage qui nous a été laissé il nous faut engager sa transformation pour les générations à venir.

Comment faire ? Tel est le pari de cette exposition qui interrogera et proposera des concepts novateurs réels ou imaginaires d'une ville de demain qui donne envie d'y vivre.

« Rester moderne mais autrement » Philippe MADEC

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

/ Synopsis de l'exposition

Comme indiqué plus haut, l'exposition partira du contexte même du Site Le Corbusier c'est-à-dire du quartier de Firminy-Vert. Le postulat de départ fait écho à un rapport de recherche mené par l'ENSA³ de Saint-Étienne « Firminy, de la ville moderne à la ville durable ? » (Cf. annexe- bibliographie) qui a donné lieu à une exposition temporaire « Firminy-Vert, Ensemble moderne en transition » et dont certains dispositifs (maquette, photographies, films) pourront être utilisés comme ressources scénographiques en accord avec l'équipe de recherche (Cf. annexes).

La transition avec les espaces suivants se fera à travers la question de la durabilité de cet ensemble singulier et permettra d'introduire un propos appelant à la « réparation de la ville » (Lecomte, Grisot, 2022) et à l'ouverture vers le thème de la ville « en transition ».

Les espaces suivants devront aborder un large panel des enjeux et questionnements soulevés dans le contexte (cf texte cité ci-dessus). À cet effet, chaque salle illustrera un scénario choisi à partir du concept **d'un îlot urbain imaginaire représentant la brique élémentaire d'une ville de demain** au sein de laquelle peuvent être pris en compte les enjeux de la ville durable. Le découpage des thématiques sera laissé au libre choix de l'équipe retenue comme la création des scénarii qui pourront s'appuyer sur des exemples concrets et/ou sur des concepts novateurs en devenir, prenant en compte la réalité des enjeux sociaux, politiques, économiques et environnementaux.

3. L'APPEL À CANDIDATURES

L'objet de cet appel est de concevoir la scénographie et le parcours de la future exposition temporaire du Site Le Corbusier qui seront adaptés aux visiteurs individuels comme aux groupes. La proposition intégrera la perception et la pratique de l'exposition par le jeune public. Les dispositifs scénographiques pourront être pratiqués et vécus par le visiteur et reposeront sur un principe d'expérimentation permettant une visite originale, inclusive et sensible.

L'enjeu de cet appel à candidatures est de mener un travail collectif, regroupant architectes, urbanistes, scénographes, designers, chercheurs, permettant une approche large et ouverte autour de la question de la ville durable, en transition. La constitution d'un groupement ou collectif pour répondre à cet appel à candidatures est souhaitée mais pas obligatoire.

/ Pour être comprise, la ville durable doit être expérimentée

La future exposition temporaire du Site Le Corbusier repose sur le postulat de départ que la scénographie pourra être pratiquée et vécue par le visiteur, lui permettant ainsi de mieux

³ Ecole Nationale Supérieure d'Architecture

appréhender l'espace. Le parcours de l'exposition se déroule dans un rapport physique et humain, proposant une expérience de visite originale, inclusive et sensible.

/ Parcours du visiteur

Le parcours du visiteur doit être cohérent et accessible à un large public. Il doit également être accessible – dans la mesure du possible au vu de l'architecture du Site – aux Personnes à Mobilité Réduite.

Salle 1 – Auditorium

Ce premier espace est le plus grand de l'exposition, il est composé de deux niveaux. Au premier niveau sera repositionné le contexte de l'exposition en partant du postulat de la ville moderne à la ville en transition, avec le cas de Firminy-Vert.

Les salles 2-3-4-5-6-7

Chaque salle sera scénographiée et devra prendre en compte l'espace, la luminosité, les contraintes d'un Monument Historique, l'accessibilité et l'expérience de visite tournée vers une approche sensible et vivante.

/ Missions du candidat ou du groupement

La mission principale du lauréat de l'appel à candidatures sera de concevoir des dispositifs destinés à être présentés dans chacune des six salles d'exposition. Cette mission de conception implique :

- De fournir un discours scientifique sur l'élaboration de ces dispositifs,
- D'assurer la rédaction de contenus (notices) à ce sujet, qui pourront être retravaillés par/avec les équipes du Site Le Corbusier afin de s'adapter à tous types de publics,
- De concevoir et réaliser les plans nécessaires à la fabrication des dispositifs,
- De concevoir et réaliser les dossiers de rendu prévus à chaque étape (en présentiel au moins pour la partie APS),
- De présenter les rendus des phases lors de réunions,
- De concevoir et réaliser des maquettes, croquis, dessins, plans, notices (liste non exhaustive), qui serviront de support de compréhension au sein de l'exposition,
- De solliciter les entreprises pour les demandes de devis
- D'assurer la coordination de la fabrication des dispositifs scénographiques, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi.
- D'assurer et de coordonner le montage et le démontage de la scénographie, en lien avec les équipes du Site.
- D'être présent lors du vernissage de l'exposition.

Il sera également demandé au groupement retenu de tenir un discours et une programmation didactiques, sans tomber dans le spectaculaire et le divertissement. Ainsi,

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

les dispositifs devront permettre de développer l'esprit critique, la compréhension des enjeux de société autour de la thématique choisie, le partage des connaissances et la transversalité des pratiques.

Il sera possible pour le groupement retenu de solliciter la chargé des expositions afin de pouvoir s'assurer de la faisabilité du projet, et ce, à chaque phase de validation.

/ Matérialisation de la scénographie

Le choix des matériaux viendra conforter la conception du projet et faire écho aux verbatims choisis. Ces matériaux devront, autant que possible, correspondre aux mesures d'écoconception listées en annexe O3 de ce document et dans le guide d'écoconception des expositions⁴ du Site Le Corbusier. Ceci peut passer non seulement par l'utilisation de matériaux sourcés et biodégradables, mais également par l'appel à une certaine inventivité afin de penser léger et d'utiliser uniquement la quantité minimale de matériaux dans des besoins de structure, de design, de sécurité et de pédagogie.

La scénographie pourra être en partie ou entièrement, soit issu du recyclage, soit recyclé ; connaître une seconde vie dans un autre espace ou être adaptable à une autre fonction. Sa construction devra s'appuyer sur des entreprises et un savoir-faire local⁵.

/ Sécurité des dispositifs scénographiques et du public

L'espace étant ouvert au public, ce dernier pourra être invité à s'approcher des dispositifs scénographiques et à les toucher, voire à les pratiquer. Ils ne devront en aucun cas présenter un caractère dangereux, instable, ou quelconque risque pour le public. Les matériaux utilisés dans la construction des dispositifs devront également répondre à des critères de résistance et de sécurité, dans l'optique d'une exposition participative et d'une manipulation des dispositifs par les visiteurs. Ces critères de sécurité sont ceux d'un Etablissement Recevant du Public.

4. MOYENS ALLOUÉS ET DÉROULÉ

/ Conditions de l'appel à candidatures

Le ou les lauréats peuvent demander à réaliser la partie de montage d'exposition (MOE/ suivi de chantier journalier/vernissage) sous format de résidence, sous réserve de la possibilité pour le Site Le Corbusier d'avoir un logement disponible à ce moment-là.

En fonction des souhaits et du projet, le Site Le Corbusier peut apporter un soutien technique et logistique au travail des candidats pendant l'installation de la scénographie.

⁴ Le guide de l'éco-conception est disponible en téléchargement sur notre site internet www.sitelecorbusier.com

⁵ Le Site Le Corbusier est accrédité ISO 20121, voir engagements en annexe.

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

Valorisation du projet : Le projet doit inclure une valorisation des étapes de conception (les supports peuvent être multiples : film, vidéo, prise de photos, enregistrements sonores, blog, site web, etc...) et ce tout au long de sa réalisation. Ces outils permettront de valoriser le projet auprès des différents partenaires, lesquels pourront en utiliser les éléments pour une communication pertinente.

Le cadre juridique : Une convention entre le groupement de designer/architecte/urbaniste/scénographe et le Site Le Corbusier sera signée. Cette convention précisera les engagements du groupement, les modalités d'accueil, règlement, calendrier, communication, droits d'auteurs et de reproduction...

/ Le jury de l'appel à candidature

Un jury sera mis en place pour déterminer le choix du candidat. Il sera composé de plusieurs spécialistes regroupant les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la recherche. Il sera piloté par la Chargée d'expositions du Site Le Corbusier, Louise Pédel.

/ Planning prévisionnel

Durée de l'exposition : du 12 avril 2024 au 12 janvier 2025

12 juillet 2023 : Lancement de l'appel à candidature

Juillet – août 2023 : Visite libre du Site et des espaces d'expositions (recommandé)

19 juillet, 26 juillet, 23 août, 28 août, 4 septembre de 14h à 15h : Visite technique des espaces d'exposition (non obligatoire mais fortement conseillé, sur inscription)

15 septembre 2023, minuit : Limite pour la remise des dossiers des candidats

Deuxième quinzaine de septembre 2023 : Entretien des candidats retenus à l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole.

Fin septembre 2023 : Annonce du groupement retenu

Fin octobre 2023 : Remise de l'APS

Semaine du 15 décembre 2023 : Remise du DCE

Fin décembre 2023 : Choix des entreprises partenaires si nécessaires

Janvier à mars 2024 : Fabrication de la scénographie et des supports

Mars 2024 : Montage, installation sur Site

11 Avril 2024 : Vernissage de l'exposition

/ Budget et moyens mis en œuvre

Le budget complet du projet est de 50 000 € TTC

Il pourra être réparti de la manière suivante :

- De 8 000 € à 10 000 € TTC de rétribution pour la conception du projet.
- De 40 000 € à 42 000€ TTC pour la réalisation, la production et l'acquisition de la scénographie.

Par ailleurs, le groupement sélectionné pourra bénéficier de :

- La mise à disposition d'un lieu de travail, sous réserve de disponibilité des espaces,
- L'appui logistique et scientifique de l'équipe du Site Le Corbusier.

Le montant de cette rétribution comprend :

- Les rencontres avec les équipes, partenaires,
- Les réunions de coordination avec l'équipe du Site Le Corbusier,
- La conception et production de la scénographie, ainsi que la réalisation de maquettes ou prototype si nécessaire,
- Le montage et l'installation de la scénographie⁶
- L'ensemble des droits de diffusion d'œuvres et les droits d'auteurs,
- Les défraiements pour les transports
- Les diverses interventions de réparation des dispositifs scénographique en cas de dégradation liée à un défaut de conception, et ce pour toute la durée de l'exposition,
- Le graphisme de l'exposition (mise en page et impression des panneaux) mais est exclue la communication (conception et impression des affiches, DP, invitations...)

5. CONSTITUTION DU DOSSIER ET CRITÈRES DE SÉLECTION

/ Le dossier :

Un groupement pluridisciplinaire est demandé mais non obligatoire.

Il pourra être constitué :

D'un designer et/ou d'un architecte et/ou d'un urbaniste et/ou d'un scénographe et/ou d'un graphiste. En cas de constitution d'un groupement, en préciser la composition et la personne référente.

Format du dossier : PDF

Contenu du dossier :

- Un CV détaillé de l'ensemble du groupement
- Un dossier de références illustrées, portfolio des productions (description du projet, commanditaires, visuels, partenariats et budgets) permettant de cerner les travaux personnels et/ou du groupement.

⁶ Deux techniciens du Site Le Corbusier peuvent venir en support à l'installation, mais uniquement pour des missions simples. Le Site dispose d'un échafaudage, de petits outillages pour la découpe simple, mais ne dispose pas d'un atelier de menuiserie. Si vous souhaitez solliciter nos techniciens, merci de préciser dans la note d'intention pour quelles missions et la durée estimative.

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

- Une note d'intention présentant le projet, les moyens alloués⁷, le budget envisagé et incluant les motivations du groupement. Elle peut être accompagnée de schémas, plans, dessins. Elle doit préciser le concept général, l'approche envisagée de la thématique. Il s'agit d'une esquisse simplifiée dont la formalisation est libre.
- Une esquisse méthodologique décrivant le processus de travail mis en place, les étapes envisagées (esquisse, APS, APD, DCE, montage) et leur planification.
- Un budget prévisionnel (non obligatoire mais recommandé)

L'ensemble du dossier est à adresser pour le 15/09/2023 avant minuit au plus tard par envoi électronique à l'adresse suivante : I.pedel@saint-etiennetourisme.com

Mentionnant comme objet : Appel à candidatures 2024

Le jury veillera à sélectionner les candidatures les plus conformes au présent cahier des charges et les candidats présentant les capacités et la motivation les plus grandes à s'engager.

Tout dossier incomplet ou qui ne respecterait pas la procédure d'envoi décrite ne sera pas instruit.

Pour toute question, veuillez contacter : I.pedel@saint-etiennetourisme.com

Suite à l'instruction des dossiers, des entretiens auront lieu avec les candidats présélectionnés. Ces entretiens se feront prioritairement en présentiel dans la deuxième quinzaine de septembre de 9h30 à 17h30 à l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole, 16 Avenue de la Libération, 42001 Saint-Etienne Cedex.

/ Les candidats :

Les candidats doivent remplir impérativement les conditions suivantes afin que leurs offres soient étudiées, qu'ils répondent individuellement ou sous forme de groupement :

- Disposer de moyens humains suffisants mobilisés sur le projet (conception de la scénographie, coordination et réalisation des travaux),
- Disposer de moyens techniques suffisants : logiciels de conception...,
- Disposer d'une assurance couvrant la responsabilité des éléments conçus.

⁷ Il s'agit ici de préciser le nombre de personnes qui travailleront sur le projet, les outils utilisés. Préciser si le groupement envisage de réaliser la conception et la fabrication, ou alors la conception et le choix (en lien avec le Site Le Corbusier) et suivi des entreprises qui seront chargées de la fabrication.

ANNEXE O1

Verbatims

Les verbatims cités ci-dessous sont présents pour étayer le propos scientifique. Ils guident le choix des candidats dans le discours et dans ce qu'ils souhaitent mettre en avant.

Verbatims - la ville :

centre-ville, faubourg, quartier, rue, ruelle, galerie, place, route, chaussée trottoir, accotement, voie, bateau, ligne blanche, ligne bleu, ligne verte, panneau de signalisation, feu tricolore, carrefour, passage piéton, rond-point, couloir de bus, ralentisseur, piste cyclable, escalier, quai, allée, montée, passage, traboule, placette, rue piétonne, jardin, parc, banc, airs de jeux, équipements sportifs, grand ensemble, banlieue pavillonnaire, ambiance, rénovation, histoire, habitat, logement, transport en commun, vivre ensemble, espace public, espace privé, balade urbaine, immeuble d'habitations, immeuble de bureaux, galerie marchande, petit magasin, service public, partage, fleuve, PLU, accès gratuit ou réglementé, stationnement payant ou gratuit, marche, marché, marché aux fleurs, marché aux poissons, pont, arrêt de bus, mobilier urbain, lampadaire, poubelle, tunnel, confluence, estuaire, embouchure, parcelle, îlot, quartier, périphérie, périphérique, habitant, urbain, noëud, concentration, regroupement,

Verbatims - la ville de demain :

Ville d'aujourd'hui, métropoles, ville durable, ville intelligente, ville verte, ville régénérative, ville frugale, ville fertile, ville résiliente, ville décarbonée, ville grandissante, ville mutable, ville en transition, ville du quart d'heure, ville jardin, ville buissonnière, ville biodiversitaire, ville créative, ville stationnaire, ville éthique, ville décroissante, ville analogique, ville hospitalière, ville relationnelle, ville utopique., ville technologique

Ecosystème, environnement, urgence climatique, acteurs, parties prenantes, transition écologique, écomobilité, mobilité douce, urbanisme vivrier, architecture écologique, filière courte, urgence et dérèglement climatique, catastrophes naturelles, risques sanitaires, consommation terre agricole, pollution naturelle, ressources rares, nature, vivant, biodiversité, sobriété énergétique, bas carbone, immigration climatique, qualité air- eau, architecture biomimétique, bioclimatique, matériaux biosourcés, végétalisation, équilibre écologique

Habiter, bâtir, construire, reconstruire, réhabiliter, réparer, rénover, restaurer, conserver, protéger, préserver, détruire, dédensifier, innover, coopérer, concilier, réconcilier, certifier, gérer, anticiper, neutraliser.

Ensemble urbain, modèle urbain, utopie, mesure et démesure, politique, aménagement, étalement, réglementation, monument historique, plui, spr, charte d'Alborg, charte New Urbanism, Scot, agenda 21., loi Littoral, loi Montagne, loi SRU, DTA, trame verte, trame bleue, HQE, ISR, ISO 14001, RE2020, énergie grise.

LE CORBUSIER

—
Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

Vivre en ville, vivre ensemble, survivre, modèle de vie, habiter, espace public-espace privé-espace collectif, habitat participatif, habitat intergénérationnel, tiers lieu, coliving, urgence sociale, liberté de l'individu et valeurs collectives, responsabiliser, hybridation, espace-temps, espace de conflits, usagers, habitants, touristes, résidents, étrangers, immigrés, homme, femme, genre, inclusion, équité, mixité fonctionnelle et sociale, inégalités sociales, économiques, ethnoraciales, de ségrégation, de discriminations.

ANNEXE O2

Norme ISO 20121 – Développement Durable

/ Engagements du Site Le Corbusier

L'Office de Tourisme et des Congrès au titre des Sites qu'il gère s'est engagé comme opérateur du développement durable, en s'inscrivant dans une démarche de certification ISO 20121 déployée opérationnellement dans les thématiques suivantes :

- Formation du personnel au développement durable ;
- Responsabilité sociale ;
- Bâti durable (énergie et eau) ;
- Maintien de la biodiversité ;
- Réduction des gaz à effet de serre ;
- Achat durable – réutilisation ou recyclage du mobilier ;
- Maîtrise des nuisances environnementales.

/ Engagement qualité des expositions

L'exposition devra refléter la démarche de qualité engagée par le Site et à ce titre, tiendra compte des éléments et des indicateurs établis dans le guide d'éco-conception remis sur demande. Un référent développement durable pourra être défini au sein de l'équipe choisie qui devra penser le début et après exposition : ce qui sera réutilisable, récupérable, transformable ou recyclable.

Les matériaux seront simples nobles et recyclables au moins à 70% ; ils proviendront de la filière courte (provenance région AURA) et leur impact environnemental sera limité. Ils pourront être réutilisés ou réinterprétés. Ils pourront être donnés à une ressourcerie. Leur fin de vie devra être prévue dès la conception de l'exposition.

L'équipe s'assurera que les clauses d'écoconception soient intégrées dans les cahiers des charges, les dossiers de consultation et documents contractuels ; qu'à chaque phase de validation les entreprises sollicitées et choisies apportent des réponses liées à l'écoconception. Le chantier devra se dérouler dans des conditions optimales. Les impacts d'exploitation seront valorisés par des initiatives visibles dans l'exposition.

Afin de respecter au maximum les engagements cités plus haut, il sera mis à disposition du ou des lauréats de l'appel à projet un guide d'écoconception des expositions pour le Site Le Corbusier, ainsi qu'un inventaire des matériaux à disposition sur le Site, issus du recyclage des précédentes expositions.

ANNEXE O3

Présentation des espaces d'exposition

I. PRÉSENTATION

a. Organisation spatiale

La surface d'exposition est divisée en 11 espaces, de superficie et d'éclairage variables, répartis sur 2 niveaux : rez-de-chaussée et premier étage. En raison de la vocation culturelle allouée à ces espaces lors de leur construction, la majorité des salles est aménagée en gradins, ce qui crée un demi-niveau supplémentaire. La superficie totale dédiée à l'exposition est de 1 300 m². La capacité de charge au sol est quant à elle de 1 tonne au m².

b. Environnement des salles d'exposition

- Eclairage

L'éclairage des espaces d'exposition est naturel et peut être renforcé par un éclairage artificiel LED. Dans l'objectif de filtrer les rayons ultra-violets, un film UV a été posé sur les baies coté Sud-Ouest. La lumière naturelle peut être, également, occultée par des stores dans l'auditorium.

- Capacité d'accueil

Les emballages dont les dimensions sont supérieures à H. 2.20 m et/ou L. 1.80 m ne peuvent pas entrer dans le bâtiment. Quant aux objets pouvant être exposés dans les espaces d'exposition, leurs dimensions ne doivent pas excéder H. 6 m et/ou L. 5 m.

- Accrochage

Les cimaises sont composées d'un rail aluminium accueillant des câbles aciers ou du fil perlon ne pouvant dépasser les 25 kg. Le mode d'accrochage privilégié pour les œuvres encadrées est le crochet sécurisé sur câble acier. Une mise à distance peut être réalisée à l'aide de barrières de protection, notamment pour les œuvres présentées hors vitrine sur socle.

Toute intervention d'entretien ou technique (remplacement d'ampoules, nettoyage des salles, vérification de l'équipement) est fait par un agent qualifié et lorsque celle-ci se fait à proximité des œuvres, elle est supervisée par un agent formé à la régie des œuvres.

- Circulation intérieure :

La circulation des œuvres à l'intérieur de l'édifice peut se faire selon deux modes :

- Escaliers,
- EPMR (élevateur de personne à mobilité réduite) qui fait 1m40 H / 1m IO. Il relie les 3 niveaux de la partie basse de l'église Saint-Pierre entre eux et peut porter jusqu'à 300 kg.

- Classement :

Le bâtiment est classé Monument Historique, tout changement opéré dans les espaces d'exposition doit faire office, au préalable, d'une demande à l'Architecte des bâtiments de France de la Loire (42) et de sa validation. Aucun changement ne peut être fait sans sa validation.

Ce classement implique qu'il n'est pas possible de percer ni les murs, ni le sol ni les plafonds. Des accroches peuvent être installées au niveau des trous de coffrage, vides de béton, qui peuvent être creux ou pleins. Lorsqu'ils sont pleins, on peut y installer des chevilles. Lorsqu'ils sont creux, on peut y installer des rondins de bois pour ensuite y ajouter une attache, un crochet...Des cimaises (profilées en U) peuvent être fixées dans les trous de coffrage pour de l'accrochage (voir photographies ci-dessous).

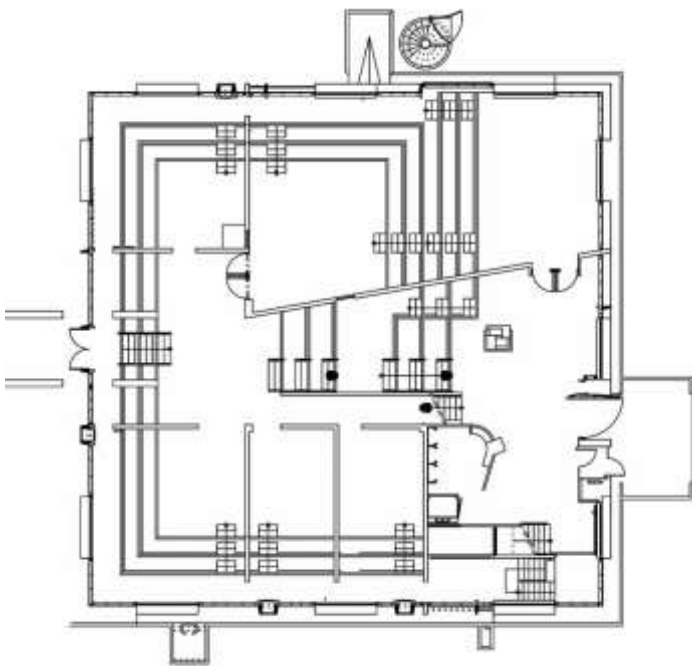


Ainsi, les dispositifs doivent répondre au principe de réversibilité : ils sont démontés à la fin de l'exposition, ne doivent laisser aucune trace. L'espace occupé doit être restitué dans l'état dans lequel il était lors du montage du dispositif.

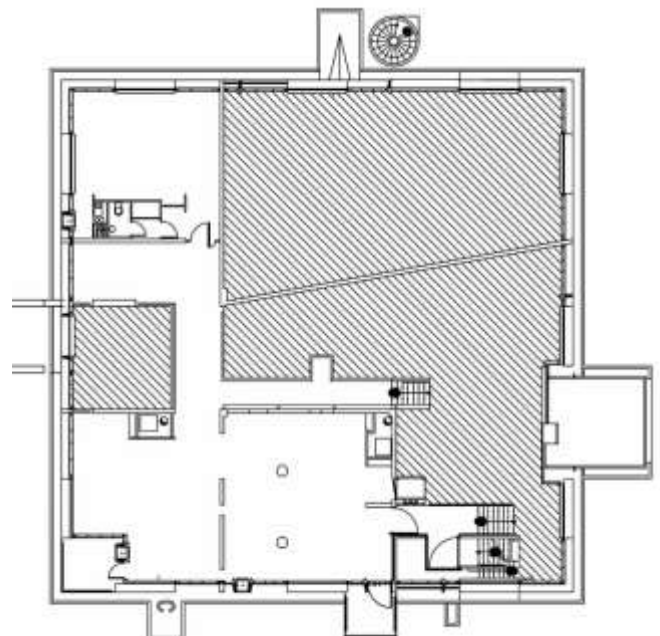
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

II. PLANS GÉNÉRAUX ET PHOTOS



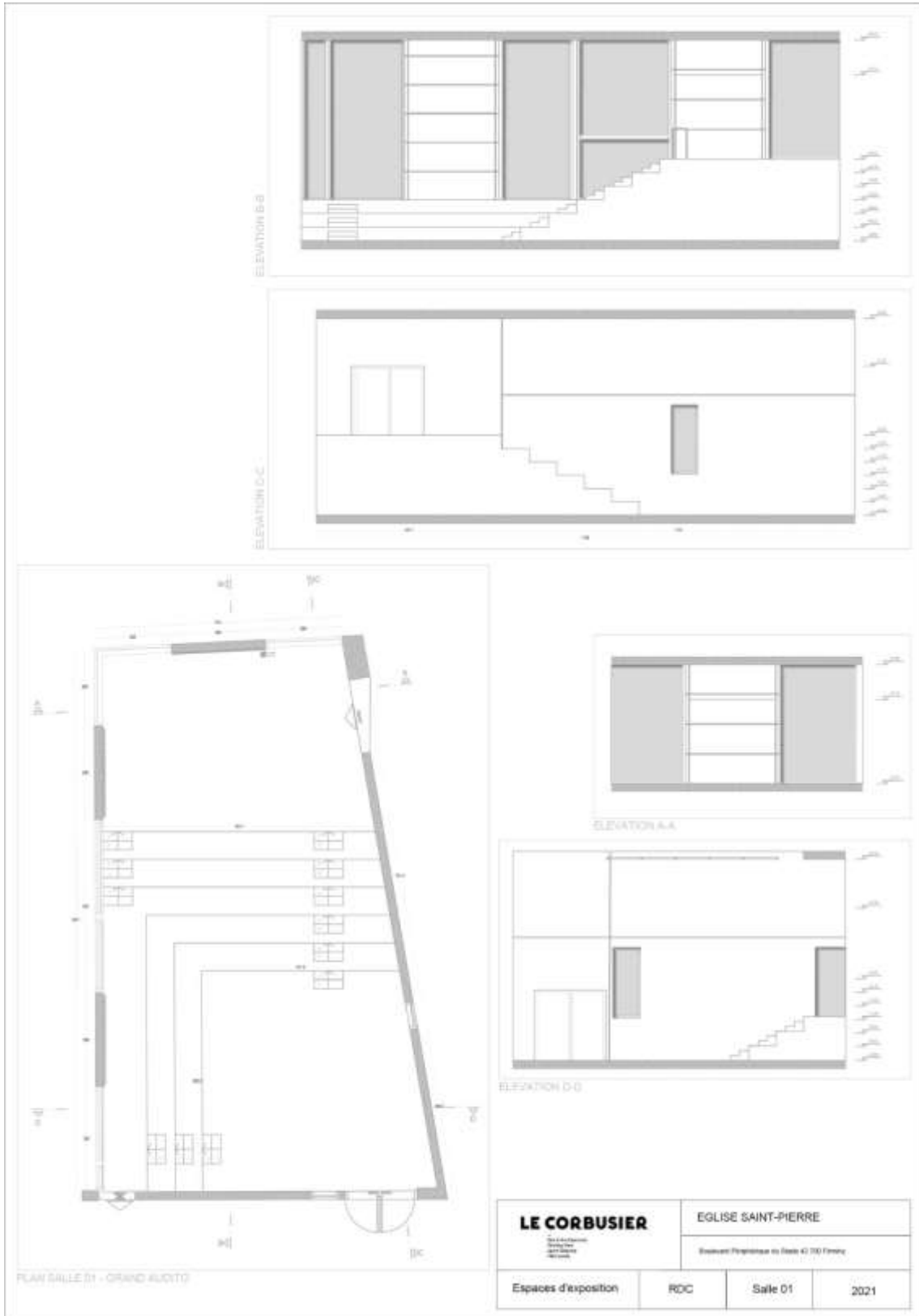
RDC



R+1

LE CORBUSIER

—
 Site & Architecture
 Firminy-Vert
 Saint-Étienne
 Métropole



LE CORBUSIER <small>1895-1965</small> <small>Architecte</small> <small>1923-1965</small> <small>Architecte</small> <small>1923-1965</small> <small>Architecte</small>	EGLISE SAINT-PIERRE		
	<small>Exposition Programmée en Juin 2021</small>		
Espaces d'exposition	RDC	Salle 01	2021

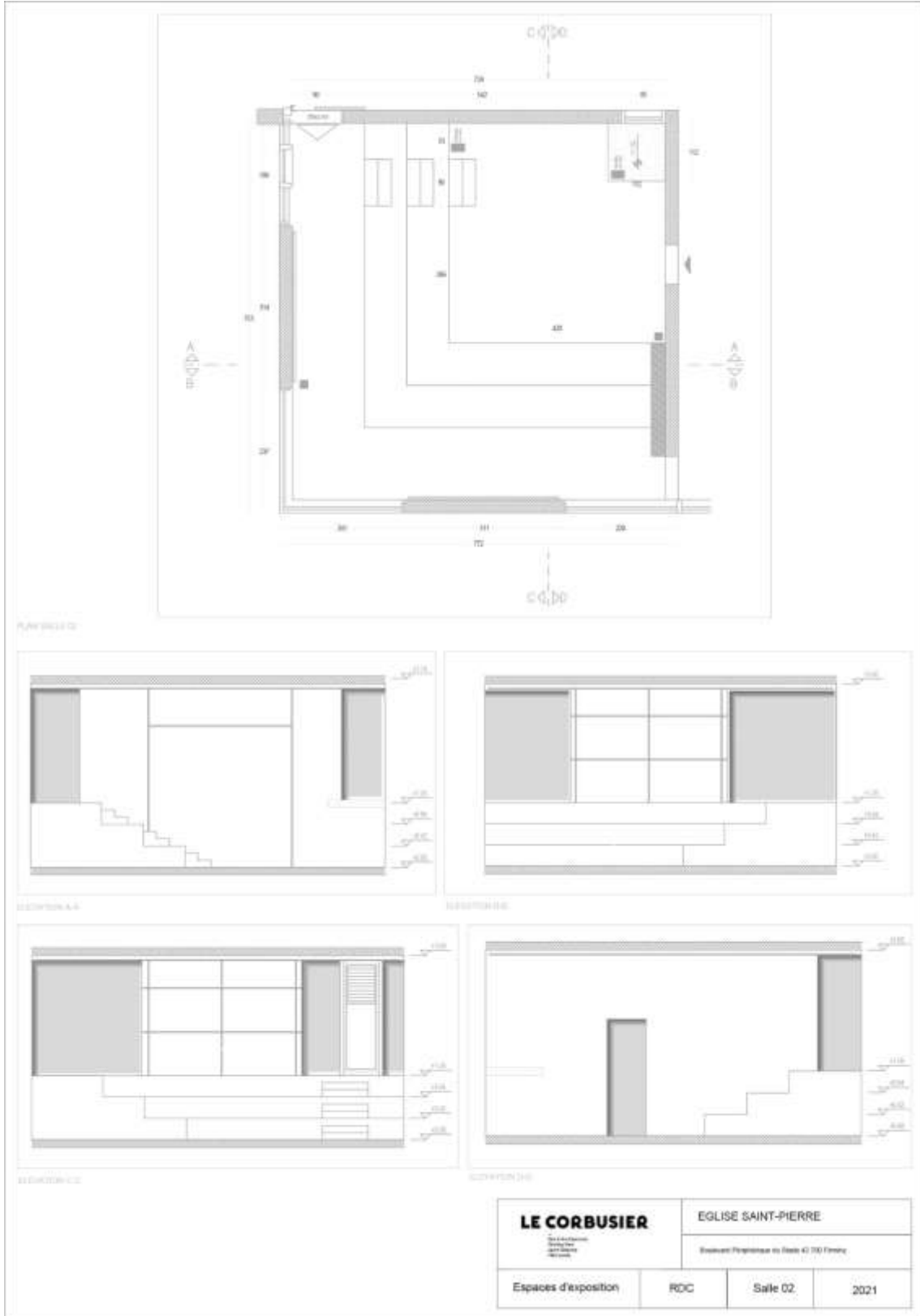
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

—
 Site & Architecture
 Firminy-Vert
 Saint-Étienne
 Métropole



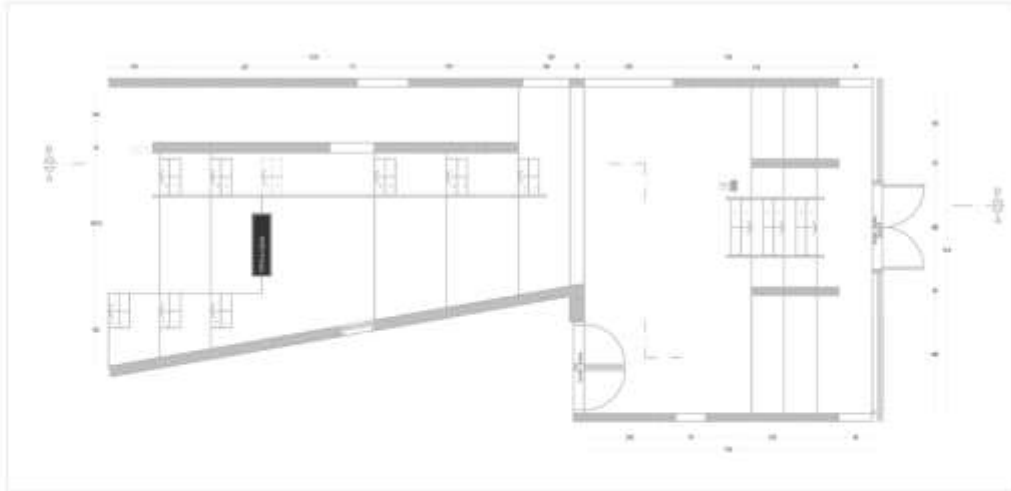
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

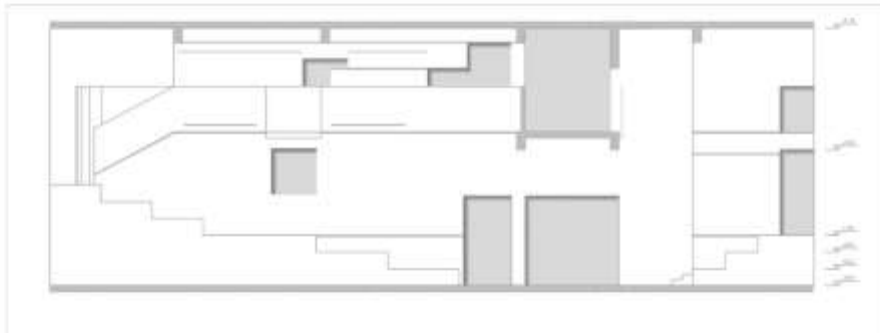


LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



PLAN SALLE 03



ELEVATION A-A

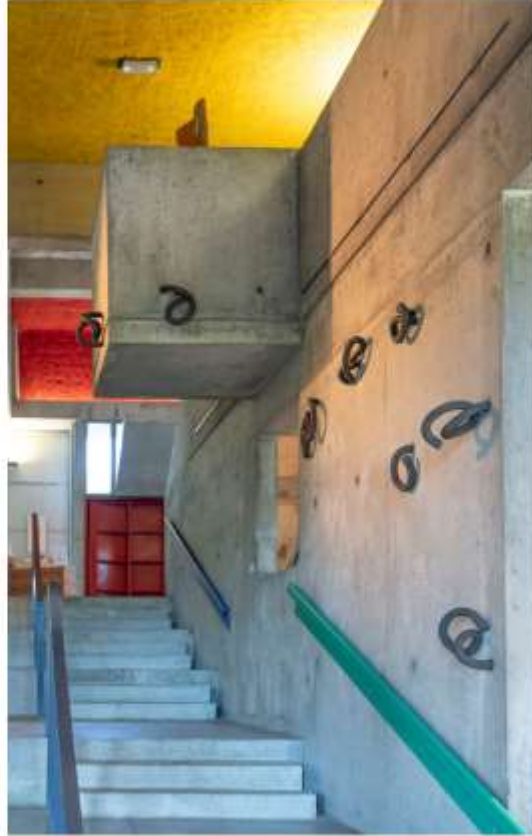


ELEVATION B-B

LE CORBUSIER <small>Site & Architecture Firminy-Vert Saint-Étienne Métropole</small>	EGLISE SAINT-PIERRE		
	<small>Exposition Permanente en Salle 03 100 Firminy</small>		
Espaces d'exposition	RDC	Salle 03	2021

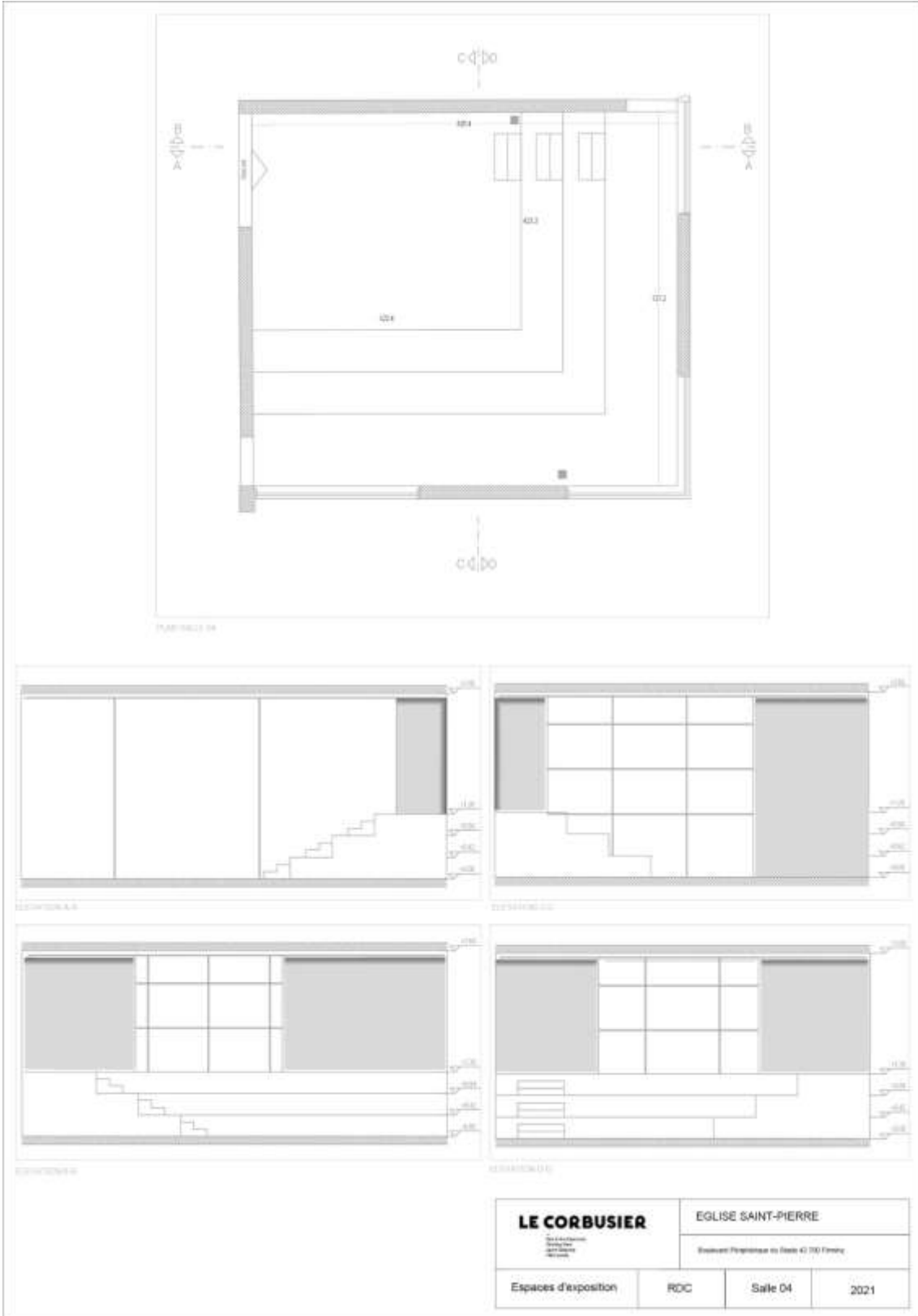
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

Site & Architecture
 Firminy-Vert
 Saint-Étienne
 Métropole



LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

—
 Site & Architecture
 Firminy-Vert
 Saint-Étienne
 Métropole

The architectural drawings show the layout and verticality of the church. The floor plan (PLAN VUE 1/20) is a long, narrow rectangle with a central aisle and two side aisles. It features two circular columns and a set of stairs on the right side. The sections (SECTION A-A, SECTION C-C, SECTION B-B, and SECTION D-D) illustrate the building's height, the placement of the columns, and the integration of the stairs into the overall structure. The drawings are labeled with their respective section numbers and scales.

LE CORBUSIER <small>1895-1965</small> <small>Architecte</small> <small>1923-1930</small> <small>1930-1965</small> <small>1965-1985</small>	EGLISE SAINT-PIERRE <small>Église Firminy-Vert en 1964-65</small>		
	Espaces d'exposition	RDC	Salle 05

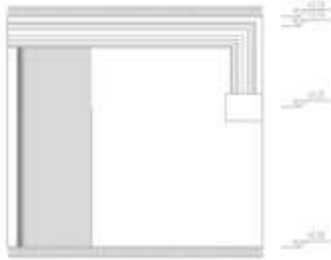
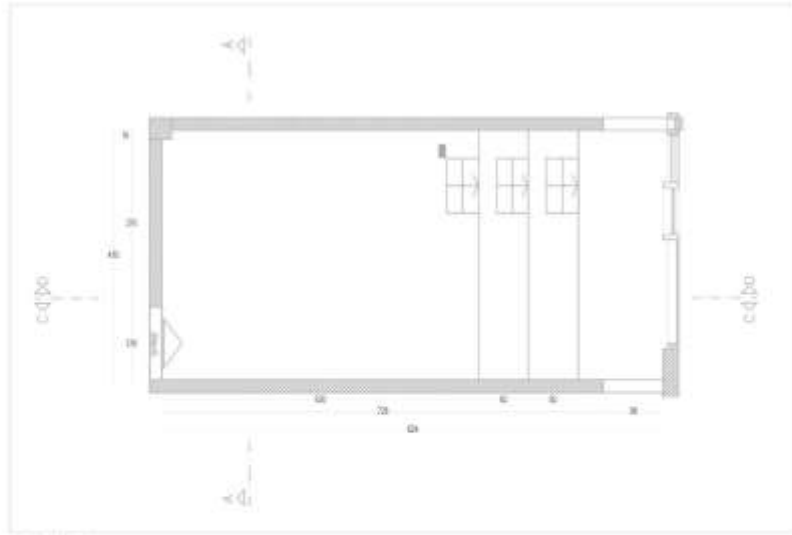
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

—
 Site & Architecture
 Firminy-Vert
 Saint-Étienne
 Métropole



SECTION 0-0



SECTION 0-1



SECTION 0-2

LE CORBUSIER <small>Site & Architecture Firminy-Vert Saint-Étienne Métropole</small>	EGLISE SAINT-PIERRE <small>Exposition Polytechnique en Seine 43 100 Firminy</small>		
	Espaces d'exposition	RDC	Salle 06

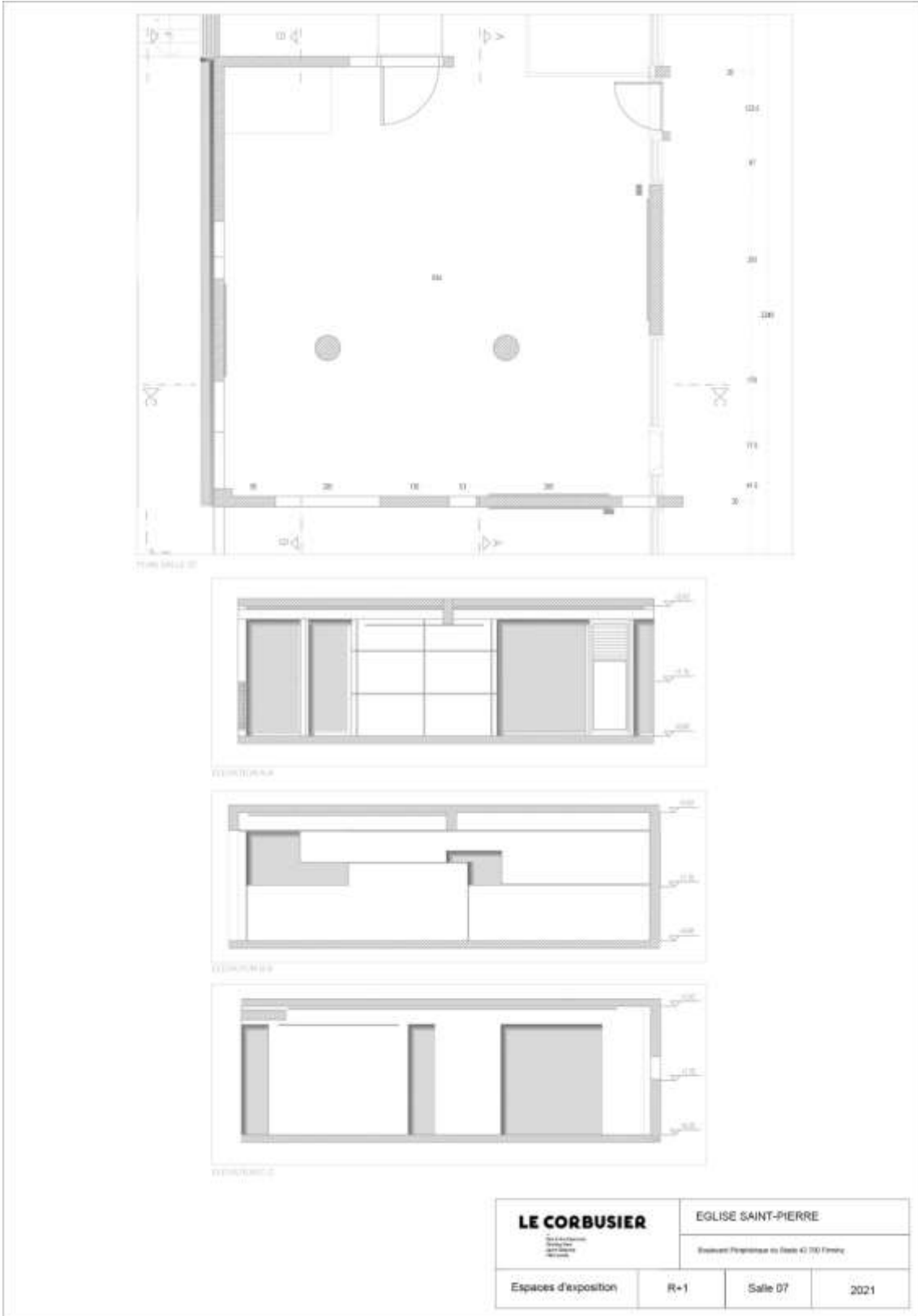
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

—
Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



ANNEXE 4

Exposition « Firminy-Vert, ensemble moderne en transition »

Salle d'exposition-ENSA Saint-Etienne -Février 2023

Contenu scientifique de l'exposition par Rachid Kaddour

En début d'année 1962, Firminy-Vert obtient le *Prix de l'urbanisme 1961*. Ce prix vient distinguer l'architecture, l'urbanisme et les paysages de ce grand ensemble d'habitat social résolument *moderne*. Soixante années plus tard, Firminy-Vert est valorisé au titre du patrimoine, du fait entre autres de la présence d'édifices de Le Corbusier venus compléter les constructions initiales. Dans le même temps, l'ensemble est marqué par le vieillissement de son bâti, les difficultés socio-économiques d'une partie significative de ses habitants et l'importante vacance de logements (plus de 35%).

Quelle est la réalité de ce quartier et des enjeux qui le traversent aujourd'hui ?

L'exposition *Firminy-Vert, ensemble moderne en transition*, tente de dépasser les images simplificatrices de « Le Corbusier Ville » et de « grand ensemble banal en difficulté » associées à Firminy-Vert, pour l'appréhender comme un ensemble singulier, approprié par ses habitants et en évolution.

Des éléments de connaissance factuels sont ainsi livrés afin de participer à révéler la complexité du grand ensemble de Firminy-Vert, sans toutefois imposer un récit unique. Trois temps de l'histoire de l'ensemble sont ainsi présentés :

- le **temps de la construction** d'abord, avec un premier module (« *Industrialisation et habitat* », avec document d'archives) rappelant que l'essor démographique et industriel de Firminy à partir du milieu du XIX^e siècle n'a pourtant pas donné lieu à un effort significatif de construction de logements pour ouvriers et employés, si bien qu'au milieu du XX^e, la ville connaît une grave crise du logement. Un deuxième module (« *Firminy-vert, projet politique et social* », avec documents d'archive et un film) montre qu'il faut attendre l'arrivée d'Eugène Claudius-Petit à la mairie en 1953 pour voir se développer une politique publique en la matière, avec la rénovation du centre et le lancement du vaste quartier nouveau, comprenant 1070 logements et des équipements complémentaires permettant « d'habiter ». Un troisième module (« *Firminy-Vert, projet spatial* », avec maquette, photographies d'Ito Josué, plans et documents d'archives) présente la modernité de la réalisation.
- le **temps des interrogations** ensuite, avec un quatrième module (« *Firminy-Vert, fabriquer l'homme moderne ?* », avec documents d'archive) évoque la sélection des primo-locataires sur critères de solvabilité et d'acculturation à l'habiter moderne, et la « pédagogie de l'habiter » qui leur est adressée. Un cinquième module (« *Firminy-Vert, ensemble déclassé ?* », avec photographies de Sandrine Binoux et extraits de

journaux) présente les mécanismes de la décroissance démographique, de la paupérisation des locataires, de la vacance de logements et de la dégradation du bâti (façades), et l'inadaptation partielle de ce dernier (taille et équipement des cellules logements). Mais ce module insiste également sur le succès toujours en cours chez les habitants des espaces verts extérieurs, des équipements et de l'échelle des immeubles (grand H exclu).

- le **temps de l'inventaire** enfin, avec un sixième module (« *Firminy-Vert, le malentendu patrimonial* », avec des documents d'archives) proposant de distinguer les patrimoines modernes pluriels que sont les édifices de Le Corbusier dans le quartier et l'opération initiale, ceci afin d'adapter les interventions à prévoir sur le bâti. Un septième bloc (« *Réhabiliter Firminy-Vert* ») ouvre un débat sur la réhabilitation aussi bien matérielle que symbolique de ce quartier, dans un contexte contemporain de *transitions* écologiques, sociales et démocratiques, avec des propositions de transformations formulées par un architecte (maquette, plan, coupe, élévations).

Ainsi, dans un contexte où l'intervention sur le bâti existant est un enjeu majeur de nos villes et de l'architecture (80 % de la ville de 2050 existe déjà), l'exposition démontre :

- à l'heure des débats sur la ville de demain, l'actualité de certaines valeurs du mouvement moderne et de certaines caractéristiques du projet initial de Firminy-Vert : espaces végétalisés en plein terre généreux, mutualisation des services, réflexion sur les mobilités, engagement pour un logement digne
- la possibilité d'adapter l'existant et de corriger les dysfonctionnements du bâti, si les décideurs et architectes mobilisent des ressources variées font preuve d'inventivité
- l'enjeu majeur de l'implication habitante dans les décisions autour de l'aménagement du cadre de vie : l'histoire des grands ensembles montre que l'attention à la ville et au bâti ne porte que si elle associe les habitants et usagers.

Les éléments sur Firminy-Vert présentés ci-dessus peuvent ainsi, semble t-il, introduire de manière percutante un propos appelant à la « réparation de la ville » (Lecomte, Grisot, 2022) et à la nécessité de réserver une part importante des réflexions et du travail des urbanistes, paysagistes, architectes et designers à la réhabilitation du bâti existant de nos territoires.

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



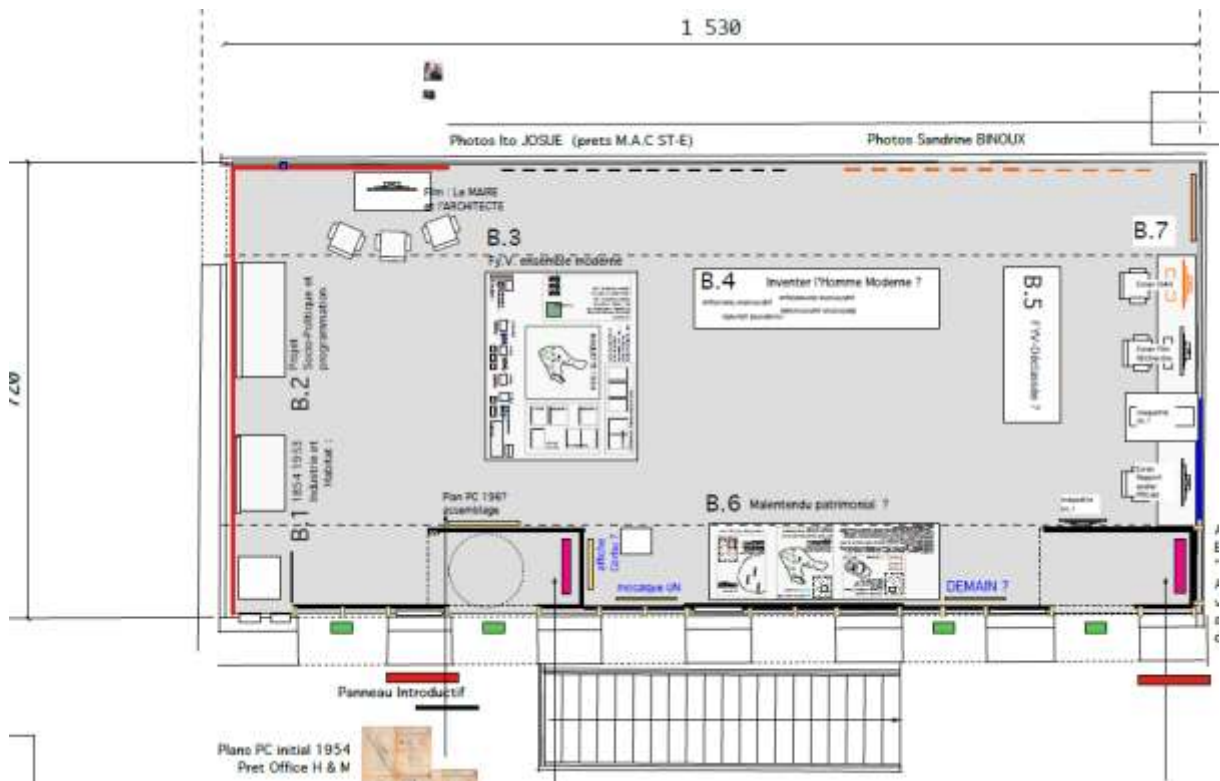
LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole



Plan de l'exposition

BIBLIOGRAPHIE

SITE LE CORBUSIER - FIRMINY

Ragot Gilles, *Le Corbusier à Firminy-Vert, manifeste pour un urbanisme moderne*, Edition du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2011.

La Maison de la Culture de Firminy, Collection « Patrimoines pour demain », Edition Lapasse du vent, 2013.

Rapport de recherche « Firminy-Vert : de la ville moderne à la ville durable » : <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-O3760859/>

Perret Sylvain, et all., *Aventure urbaine : Le Corbusier à Firminy-Vert*, EMCC, 2020.

Soubigou, Gilles, *La Maison de la culture de Firminy*, éd La Passe du Vent, 2013.

VILLE DURABLE- VILLE EN TRANSITION

Allam, Zaheer, et all., *Resilient and sustainable cities: research, policy and practice*, Elsevier, Amsterdam/Oxford, 2023, 659 pages.

Bailly, Emeline et all., *Biodiversité urbaine : pour une ville vivante*, éditions PC, Levallois-Perret, 2019, 135 pages.

Bihoux Ph. , Jeantet S., Del Selva C., *La ville stationnaire, Comment mettre fin à l'étalement urbain*, Actes Sud, Domaine du Possible, 2022.

Carrière, Jean-Paul et all, *Faire nature en ville*, L'Harmattan, Paris, 2021, 200 pages.

Chalendar, Pierre-André (de), *Le défi urbain : retrouver le désir de vivre en ville*, Odile Jacob, Paris, 2021, 163 pages.

Collectif, *Architecture et urbanismes durables : modèles et savoirs*, éditions de La Villette, Paris, 2015, 307 pages.

Collectif, *L'interdisciplinarité au service du développement durable*, éditions de l'Espérou, Montpellier, 2016, 131 pages.

Da Cunha, Antonio, Delabarre, Muriel, *Ville, santé et urbanisme*, Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Paris, 2015, 167 pages.

Emelianoff, Cyria, Stegassy, Ruth, *Les pionniers de la ville durable : récits d'acteurs, portraits de villes en Europe*, éditions Autrement, Paris, 2010, 294 pages.

Ethier Guillaume, *La ville analogique, repenser l'urbanité à l'ère du numérique*, Edition Apogée, 2023.

Farburel, Guillaume, *Pour en finir avec les grandes villes : manifeste pour une société écologique post-urbaine*, Le passager clandestin, Paris, 2020, 169 pages.

Fenker M., Grudet I. et Zetlaoui J., *La Fabrique de la ville en transition*, Editions Quae, 2022

Forest, Joëlle (dir.), *Quand l'innovation fait la ville durable*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2015, 208 pages.

Garnier, Fabien et all., *Construire plus vite la ville durable : nouveau modèle et partenariat*, Eyrolles, Paris, 2021, 175 pages.

Hajek, Isabelle, Hamman, Philippe, Lévy, Jean-Pierre, *De la ville durable à la nature en ville : entre homogénéité urbaine et contrôle social, regards croisés nord-sud*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2015, 316 pages.

Haëntens, Jean, *Urbanotopies : ces villes qui inventent l'urbanisme du XXI^e siècle*, éditions de l'Aubre, La Tour d'Aigues, 2010, 137 pages.

Leconte Christine et Grisot Sylvain, *Réparons la ville !, Propositions sur nos villes et territoires*, Editions Apogée, 2022.

Lecroart, Paul et all., *Les villes changent le monde*, L'Institut Paris Région, Paris, 2019, 192 pages.

Ledoux Nicolas, *Réinventer la ville*, Le Cherche midi, Paris, 2022, 126 pages.

Madec Philippe, *Mieux avec moins*, Editions Terre urbaine, 2021.

Mathieu, Nicole, Guermont, Yves, *La ville durable, du politique au scientifique*, éditions Quae, Versailles, 2010, 285 pages.

Ortega, Olivier, *Fabriquer la ville durable : mise en œuvre technique, juridique et financière*, éditions Le Moniteur, Paris, 2020, 248 pages.

Paquot Thierry, *Mesure et démesures des villes*, CNRS Edition, 2020.

Revedin, Jana (dir.), *L'architecte et l'existant : construire avec ce qui est déjà là*, Gallimard, Paris, 2022, 171 pages.

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

Rymarski, Christophe (dir), *Villes durables : quelles villes pour demain*, éditions sciences humaines, Auxerre, 2020, 167 pages.

Sous la direction de P. Chavassieux, G. Gay, R. Kaddour, C. Morel-Journel et V. Sala Pala, *(Dé)construire la ville*, PUSE, 2021.

Sous la direction de Ph. Clergeau, *Urbanisme et biodiversité, Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Ecologies Urbaines, Edition Apogée, 2020.

SUDOC recherche page 31

<http://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=1/TTL=111/NXT?FRST=121>

POUR ENFANTS :

Dain Belmont, Olivier, Fachri, Maulana, *Permacité ! La ville de mes rêves*, éditions Sarbacane, Paris, 2021, 45 pages.

RESSOURCES EN LIGNE :

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville-durable#:~:text=Le%20concept%20de%20ville%20durable,respectueuse%20de%20l'environment%2C%20cette>

<https://www.ecologie.gouv.fr/ville-durable>

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/la-ville-durable-du-concept-a-la-realite>

<https://www.cairn.info/r.evue-l-information-geographique-2007-3-page-48.htm>

<https://books.openedition.org/septentrion/15406?lang=fr>

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/de-cause-a-effets-le-magazine-de-l-environnement/villes-durables-du-reve-a-la-realite-3742167?at_medium=Adwords&at_campaign=france_culture_search_thematiques&gclid=CjOKCQjwi46iBhDyARIsAE3nVrYHxN9wa-e7t7HfEvP8cOyhs2RG1YyU2nKnMgGTyRe7IM8qgaPpbl4aAon4EALw_wcB

Esthétique, écolo, pour tous : l'équation impossible de l'architecture de demain (radiofrance.fr)

LE CORBUSIER

Site & Architecture
Firminy-Vert
Saint-Étienne
Métropole

Site Le Corbusier
Boulevard Périphérique du Stade
42 700 Firminy

Contact : Louise Pédel
l.pedel@saint-etiennetourisme.com
04 77 61 51 10

] Une expérience Saint-Étienne Hors Cadre [